Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Épineu-le-Séguin - Tome II

Épineu-le-Séguin, c^on^ de *Meslay* (19 kil.), arrond. de *Laval* (38 kil. S.-E.).

Anciens noms

Presbiter d'Espino, 1 175 (Cart. de la Couture, p. 102). — *Parrochia Despino,* XIIe s. (Inv. de Château-l'Ermitage). — *Eccl. d'Espino,* 1207 (Arch. de la S., H. 581). — *Burgum de Espinou,* 1226 (Lib. rub., f. 272). — *Espinou-le-Seguin,* 1333 (Bellebranche). — *Parr. de Espineto-Seguini,* 1360 (Arch. nat., JJ. 89, f. 232). — *Épineul-le-Séguin,* 1433 (Ibid., KK. 324). — *Eccl. parrochialis de Spineto, sub invocatione sanctorum Petri et Pauli,* 1506 (Tit. de la fab.). — *Eccl. de Spineto Seguini,* XVe s. (Pouillé). — *Espineu-le-Séguin,* 1715 (Carte cénom.). — *Épineu-le-Séguin* (Jaillot et Cassini). — *Épineux-le-Séguin* (toutes les cartes modernes). — *Épineu-le-Séguin* (Dict. topog.).

Géographie physique

Géologie. — « D'après les cartes Triger, une bande de grès dévonien, à *Orthis Monnieri,* traverse la commune en écharpe, du N.-O. au S.-E., constituant un anticlinal sur le flanc duquel, d'après Guillier, se trouveraient des schistes dévoniens, puis des calcaires carbonifères avec schistes et anthracite. Le gisement de charbon du château de Varennes, découvert en 1817, donna lieu à une concession accordée en 1822. Les travaux entrepris à la Perdrière de 1822 à 1823 donnèrent des résultats peu satisfaisants et durent être bientôt abandonnés. En 1832, on reprit les recherches, sur le prolongement de la couche, à la ferme du Domaine. La puissance du dépôt de charbon, reconnu et exploité, variait entre 2 et 12 mètres. — Sables et graviers sur le plateau de la Fougerais. » D.-P. Œ.

Le territoire s'incline légèrement du N.-O. (82 m.) vers le Treulon, qui forme la limite S.-E. (50 m.), et reçoit deux petits affluents, les ruisseaux de la Ringeardière et de Chantepie, nés dans la commune. Au S.-O., un petit quartier entièrement séparé du principal canton et comprenant seulement deux grandes fermes, les Courbes et Vauclairdais, s'enclave dans le territoire de Ballée, dans une courbe profonde dessinée par l'Erve. — On cite le grand chemin Boulonnois », 1409, et le « grand chemin tendant d'Épineu au pont Rymer », 1526. La limite nord est certainement le tracé d'une voie ancienne venant du Mans (?) et se bifurquant à Saulges. Jaillot fait passer au bourg la route de Sainte-Suzanne à Sablé. Cassini l'indique également. Elle est aujourd'hui route départementale et, avec d'autres chemins directs et raccords, relie le bourg avec Avessé (9 kil. E.) ; Poillé (8 kil. S.-E.) ; Auvers-le-Hamon (4 kil. S.), communes de la Sarthe ; — Ballée (5 kil. O.) ; Saulges (5.500 m. N.-O) ; Bannes (4 kil. N.) ; Cossé-en-Champagne (4 kil. N.-O.).

Superficie, cadastrée en 1833 par M. Ferré, 978 hect. — « Terre à seigle, orge et avoine, écrit Miroménil (1696), cent arpents de landes et taillis ; quinze métairies, vingt-cinq bordages ». — Bois à l'O. du bourg (Jaillot). — Sol produisant du froment, du seigle et de l'avoine (Le Paige). — La vigne est mentionnée dans les aveux du XVIe s.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 18, de 1700 à 1710. — 105 feux en 1696. — 365 hab. en 1726. — De 300 à 400 communiants en 1780. — 501 h. en 1803 ; — 505 h. en 1821 ; — 525 h. en 1831 ; — 575 h. en 1841 ; — 695 h. en 1851 ; — 722 h. en 1861 ; — 579 h. en 1871 ; — 551 h. en 1881 ; — 427 h. en 1891 ; — 432 h. en 1898 ; dont 222 agglomérés dans le bourg, et le reste disséminé en 34 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 29 fermes en 1843. En dépendent : Varennes-l'Enfant, 24 hab., et le château de Chantepie.

Bureau de poste et *perception* de Chemeré-le-Roi.

Commerce et industrie

Marché de menues denrées, le dimanche, depuis 1847.

Industrie. — Plusieurs fours à chaux en 1840. Celui de Varennes est compris dans la vente de la terre en 1820. Aucun n'est plus en activité. M. Julien Dugué, maire de Sablé, et ses associés, demandent, en 1832, pour l'exploitation de mines d'anthracite découvertes aux lieux du Domaine et de la Bougrière, une concession ayant pour limites une ligne allant du clocher d'Épineu à Chemeré, Saint-Pierre-sur-Erve, au château de la Helberdière, en Cossé, le Treulon jusqu'au point où il est coupé par la ligne d'Épineu à Épaulfort, enfin cette ligne ramenée au point de départ. La société s'est fondue, en 1839, avec celle de Sarthe et Mayenne. Elle occupait 151 ouvriers en 1849 et l'extraction était de 70.000 hectolitres de charbon par an. Les mines étaient abandonnées sur Épineu avant 1860.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse anciennement de l'archidiaconé de Sablé et du doyenné de Brûlon ; — de l'élection du Mans, du ressort judiciaire de Laval, et du grenier à sel de Sablé ; — du district d'Évron et du canton de Chemeré en 1790 ; — de la Mission de Sablé en 1797, érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de Saint-Vénérand de Laval et du doyenné de Meslay.

L'*église,* dédiée à saint Pierre et à saint Paul, forme un long parallélogramme, divisé aux deux tiers de sa longueur par une muraille d'un mètre d'épaisseur dans laquelle s'ouvre une arcade ogivale à double voussure en roussard. La nef, sauf le mur de la côtière nord qui s'écroula en 1558, est de style roman ; dans le chœur, au contraire, qui a dû être reconstruit et prolongé après 1 200, les fenêtres sont en arcs brisés. La tour s'appuie au midi, entre le chœur et la nef ; elle est imposante par sa masse, éclairée seulement dans sa partie supérieure par des baies romanes, les plus grandes à deux voussures. Deux contreforts droits contreboutent chacun des angles extérieurs. Le toit est à double égout. Au-dedans, la tour est voûtée en berceau, à la hauteur des lambris de la nef, par un épais blocage, primitivement sans ouverture sur l'église. Elle sert de chapelle — dédiée à saint Louis en 1627. — Un couloir étroit, percé après coup dans l'épaisse muraille, donne vue sur l'autel, et une arcade ogivale s'ouvre dans la nef.

Une porte, « un guichet », fut faite en 1511 ; une fenêtre en 1515 par Jean Clément, qui eut quarante-deux sols pour son travail et cinquante sols pour le tuffeau. En 1766, un architecte de « Présigny », nommé Lalande, construisit les trois autels qui existent encore. Le maître-autel, donné par le curé Guitton, a comme tableau central une *Adoration des Mages,* accosté des statues des patrons, et au-dessus Sainte-Anne. Les petits autels, placés obliquement aux côtés de l'arcade, sont dédiés : celui du Nord, payé par Julien Dugué, à la sainte Vierge, dont la statue est en pierre ; celui du Midi à saint Julien. Les paroissiens en firent les frais, ainsi que du cintre, forgé par Château, maréchal à Varennes ; ce cintre, ouvragé, servait de support au Christ. La sacristie date de la même époque. Pierre Lorcet, peintre, repeignit et redora toutes les statues en 1707. Perret, menuisier, fit la

chaire, pour 170 ℔, en 1785. Saint Nicolas, dont on achète une statue pour 50 sols en 1494, saint Sébastien, dont on fait faire « l'imaige » en 1513, saint Christophe, dont un peintre fit la statue pour 50 sols, en 1515, étaient l'objet d'un culte spécial. La fête de la dédicace de l'église se célébrait à la Saint-Marc. On « abille » aussi, en 1513, « la vitre du tableau » où étaient les reliques. Pierre Pelé, fondeur à Angers, refondit en 1597, dans l'église de Brûlon, les deux cloches d'Épineu. Un nommé Chauchard en fondit une autre en 1780.

Deux curés successifs, l'un familier du Pape, l'autre prélat à la cour de Rome, obtinrent de Jules II, en 1506, et de Léon X, en 1515, des indulgences pour l'église d'Épineu. La seconde des deux bulles, conservée en original aux archives de la fabrique, est particulièrement remarquable par ses enluminures et par son texte. Les faveurs spirituelles sont accordées à ceux qui contribueront à la décoration et à l'entretien de l'église, qui lui procureront les livres, les calices, le luminaire, les ornements et tout ce qui est utile à l'exercice et à la décence du culte. — Des voleurs s'introduisirent dans l'église, dans la nuit du 20 au 21 octobre 1627, « par la fenêtre d'abas, proche la couverture de la chapelle Saint-Louis, rompant la vitre faite de nouveau pour voir au livre du pupitre », et forcèrent les trois coffres où les prêtres renfermaient leurs ornements avant la construction d'une sacristie. — Au XVIe s., l'adoration de la croix se faisait à un autel dressé pour la circonstance, et un tronc fermé à clef était disposé pour les offrandes. Les quêteurs de l'Aguilanleu parcouraient même les paroisses de Saulges et d'Auvers (1568). Les nouvelles mariées filaient la quenouille de la Vierge (1710). On présentait le vin dans un calice à ceux qui faisaient la communion pascale (XVe s.). Mgr de Gonssans donna la confirmation à trois cent trente personnes de Thorigné et d'Épineu, le 8 octobre 1780.

Fondations. — La chapelle Saint-Louis, la même peut-être que fonda Jean Auvé, et dont le titulaire jouissait, en 1403, d'un fief relevant de Varennes. Les prises de possession se font tantôt à l'église, *per osculum altaris S. Ludovici ad quod est fundata,* tantôt au château de Varennes. Elle valait 700 ℔ en 1780 et les charges étaient de trois messes par semaine. Parmi les chapelains : Gervais *Chouin,* 1423 ; Balthasar de la *Chapelle,* 1554 ; Jérôme de *Fossay,* écuyer, † 1657 ; Jean de *Beaumanoir,* 1657 ; Thomas *Bucquet,* chanoine du Mans, 1727, † 1764 ; René *Bruneau,* principal du collège de Malicorne, 1764, † 1789. — La chapelle de la Crosnerie, fondée en 1592 par Mathurin Belland, chapelain de Saint-Martin d'Angers, qui fonde également trois messes par mois à Saint-Barthélemy, près Angers. — Une rente de 30 ℔, donnée par M. Douard. curé, servait pour l'entretien de la lampe.

Cure à la présentation de l'évêque. Un accord, passé en 1207, réglait les droits du curé et du prieur de Varennes-l'Enfant (V. ce mot). Le Domaine, qui constituait en grande partie le temporel, fut vendu nat^t^, le 31 mars 1791, pour 15.000 ℔.

Curés : Hugues *Machefer,* présent à l'accord de 1207. — Olivier *L'Enfant* lègue, pour le logement du prêtre sacristain, la maison qu'il habitait près de l'église. — Raoul *Sallin,* 1466, 1470. — Jean de la *Doulce,* licencié en droit canon, réside, 1485. — Jean *Cheminard,* familier du pape Jules II, 1506. — Lezin *Cheminard,* grand-doyen de l'église du Mans, avant 1512. — Désiré *Warietti,* protonotaire apostolique et abréviateur des lettres pontificales, 1515. — Thomas *Dorenge* assiste à la reddition des comptes de fabrique, 1562, 1570, et résigne devant Gervais Grimouart, prêtre, notaire apostolique, demeurant à Épineu, 1573. — Julien *Cesneau,* clerc, déjà pourvu des prieurés de Ballée et de Saulges, 26 juin 1573. — Pierre *Goueslier,* en compétition avec Julien Jouye, se démet en faveur de Julien Ferron, 1575. — Étienne *Roger,* résignataire de Jouye, 7 juin 1579, permute, 1584. — Cyprien de la *Chapelle,* curé de la Chapelle-Anthenaise, 19 décembre 1584, 1600. — Jean *Négrier,* sieur de la Guérinière, accusé de simonie, est maintenu, 1628, se démet, 1640 ; inhumé dans le cimetière d'Épineu, le 14 juillet 1651. — Mathieu *Douard,* du diocèse d'Angers, novembre 1640, résigne pour cause d'infirmité, 1675, et se retire à Château-Gontier où, par son testament de 1684, il fonde une prestimonie dans l'église de Saint-Just

ou de Saint-Remi, et fait divers legs à l'église d'Épineu. — René *Douard,* docteur en théologie, mai 1675, qualifié doyen de Brûlon, 1688, † 1712. — Urbain *Vigroux-Desnos,* du diocèse du Mans, 22 septembre 1712, résigne sur son lit de mort, 1730, inhumé le 20 septembre de cette année. — Louis *Chapron,* d'Épineu, 16 février 1730, mort doyen de Brûlon et inhumé au chœur de l'église, le 6 septembre 1762. — Jacques-René *Guillon de l'Écluse,* curé de Saint-Georges-du-Plain, 17 septembre 1762, « doyen rural de Brûlon, bon curé ; mais très infirme » (Note de l'évêché, 1780), résigne le 16 mai 1782, sous réserve d'une pension de 800 ℔, d'un logement au presbytère et d'une place pour son cheval à l'écurie ; inhumé à l'âge de 77 ans, le 10 décembre 1785. — Pierre-Jean *Chapron,* vicaire d'Épineu, où il était né en 1742, de Pierre C. et de Louise Crié, desservant de Thorigné de 1767 à 1773, installé le 10 octobre 1782, était « un très bon sujet, instruit, ayant de la piété et des mœurs » (Note de l'évêché). Comme ses prédécesseurs, il fut doyen de Brûlon et bénit le cimetière de cette paroisse en 1786. A l'assemblée du Mans de 1789, il fut un des signataires de la protestation contre les articles révolutionnaires du cahier du clergé et fut élu maire d'Épineu en 1790. Le 20 février 1791, le curé d'Épineu prêta, avec son frère et son vicaire, un serment catholique et resta dans sa cure, où son maintien fut plusieurs fois réclamé auprès du district, jusqu'après le 27 juillet 1792, date de son dernier acte signé. Il fut ensuite interné à Laval et déporté à Jersey. En 1797, M. Chapron fut nommé supérieur de la Mission de Sablé et administra sa paroisse jusqu'en 1803. Au Concordat, il fut envoyé, à cause de ses opinions politiques, à Malicorne, où il mourut en 1815. Deshaies, élu intrus d'Épineu le 25 septembre 1792, ne put s'y faire installer et le district n'osa pas lui donner un successeur. — Julien-Jean *Chapron,* qui avait imité la conduite et partagé l'exil de son frère, fut nommé, sur les instances des habitants, curé d'Épineu en 1803, et mourut le 19 août 1832. — Prosper-Guillaume *Pommerais,* 1832, † 1834. — Jean-René *Fouillé,* 1834-1839. — *Gontier,* 1839-1863. — *Reneux,* 1863, † 1888. — Joseph *Barreau,* 1888-1900. — *Bricard,* 1900.

Le *presbytère* fut aliéné pendant la Révolution.

Le *petit cimetière* autour de l'église était fermé en l'an XII. — Le grand cimetière, où on enterre actuellement, bénit en 1786, est situé à 140 m. et au S. de l'église.

École

Écoles : laïque pour les garçons ; tenue depuis 1847 par deux sœurs d'Évron pour les filles.

Bureau de charité

Bureau de charité sans budget spécial.

Féodalité

Féodalité. — Au mois de novembre 1226, Foulques L'Enfant, chevalier, rendit hommage, *per osculum pacis et alias ut moris est,* à Maurice, évêque du Mans, pour son hébergement de Varennes et pour le bourg d'Épineu. Depuis cette époque, à tout le moins, Épineu fit partie de la châtellenie de Varennes (V. ce mot). En 1403 le seigneur de Varennes énumère parmi ses vassaux Guillon Machefer qui tient, dit-il, « la sergenterie de ma terre d'Espineu », et Jean de la Chapelle, curé de la Bazoche au Perche, de la famille des seigneurs de Varennes, se qualifie, en 1573, seigneur d'Épineu-le-Séguin.

Notes historiques

Notes historiques. – Localités de noms relativement anciens : Varennes, l'Habit, Vauclerdais, Buines, Burançais. — Un écuyer nommé Huet de *Cailleneto,* demeurant à Épineu-le-Séguin, se fait donner, au mois de

février 1361 (n. s.), des lettres de rémissions pour les crimes de rapt, incendie et vol qu'il aurait pu commettre pendant la guerre contre les Anglais. — La paroisse prend des lettres de sauvegarde des Anglais en 1433. — Le procureur de fabrique fait au doyen de Brûlon la déclaration « des pertes de la paroisse » en 1570. A prix d'argent on détourne les gendarmes en 1573. — L'année 1616 fut particulièrement calamiteuse. Le procureur de fabrique déclare qu'il n'a pu percevoir les rentes, « attendu les troubles et incursions de guerre …, et que la paroisse estoit inhabitée et les maisons vaques ». Le procureur syndic donne à M. le vicomte de Lavardin, à son arrivée au château de Varennes, une pipe de vin ; à son capitaine, de la Ferrière, qui avait détourné les compagnies de M. de Vendôme, « pour les empescher de loger et picourer dans la paroisse », 21 ℔. ; d'autres sommes moindres à ceux qui allaient voir où étaient les bandes et le chemin qu'elles prenaient ; à La Vigne et ses compagnons, pendant que le vicomte de Lavardin dressait ses compagnies ; au sergent dit Les Sablons, qui allait rejoindre sa compagnie à Préaux ; aux compagnies de M. de Boisbureau et de M. Peu ; aux gendarmes qui étaient à Vaiges. — Le cahier de 1789 contient les vœux que l'on n'ouvre plus de nouvelles routes, mais qu'on mette en état les chemins de bourg à bourg ; qu'on vende les fiefs et seigneuries de paroisses qui appartiennent aux religieux ; qu'on mette un impôt sur le luxe et sur les marchandises anglaises dont la fureur mine la France par degré ; qu'on encourage l'agriculture en récompensant les meilleurs cultivateurs ; qu'on ne fasse plus de levées forcées de soldats. Les habitants choisirent pour maire M. Chapron, leur curé, qui, révoqué pour inobservation des lois nouvelles (septembre 1790), reprit ses fonctions presque aussitôt. Les experts venus le 11 janvier pour estimer les biens nationaux durent se retirer le lendemain devant les menaces des habitants qui ne parlaient rien moins que de les « enpendanser », et qui lacérèrent leurs registres. L'opération ne put se faire, le 23 janvier, que grâce à la présence de la force armée.

Maires

Maires : Pierre-Jean *Chapron,* curé, 1790, 1791. — Pierre *Allard,* 1798. — *Launay,* cultivateur, an VIII, an XII. — Louis *Droisneau,* 1813, 1830. — *Maris,* 1835, 1836. — François *Goupil,* 1836. — *Fautrard,* 1840, 1863. — *Lemonnier de Lorière,* 1863-1888. — *Bouttemy,* 1888-1889. — *Lemonnier de Lorière,* 1889.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1641. — Tit. de la fab., fds considérable et précieux. — Chart. de Juigné. — *Revue du Maine,* t. XIII, p. 221 ; t. XXXIII, p. 70 ; t. XLIV, p. 123, 141, 245. — Gérault, *District d'Évron,* p. 48, 86. — Arch. nat., Q/3. 78. — Cab. de la Beauluère. — Lib. fundat., t. I, p. 71, 128. — *Moniteur,* 1832, p. 557. — *Annonces de Laval,* 1839. — *Compagnie des mines de Viré, Brûlon, Épineu, Ballée, Gomer,* 1849.

Localités

Pour les localités, v. les art. *Chantepie, les Courbes, la Cour du Bois, l'Épine, les Granges, Varennes, Vauclerdais.*